

## Le Cetiati plutôt optimiste pour 2014

Pour le Cetiati, centre technique des fabricants de matériels de génie climatique, « la reprise est bien là » et l'exercice 2013 sera en sensible amélioration par rapport à 2012, avec un retour à l'équilibre financier (après des pertes « significatives l'an passé) et même quelques créations d'emplois (après la suppression de neuf postes l'année dernière). C'est ce qu'ont indiqué Frédéric Bruyère et Bernard Brandon, respectivement président et directeur général du Cetiati, lors d'une conférence de presse la semaine dernière. Depuis le début de 2013, le niveau de nos prises de commandes est relativement bon, a dit M. Brandon, tandis que M. Bruyère faisait état de signes positifs et exprimait « un optimisme prudent ». Pour 2014, le Cetiati s'attend à une croissance de son activité contractuelle. En 2014, les travaux de recherche collective du Cetiati porteront, en particulier, sur la qualité des environnements intérieurs, sur les combustibles issus de la biomasse et sur les gaz frigorigènes du futur, ainsi que sur l'injection d'hydrogène dans les réseaux de gaz naturel et ses conséquences pour les fabricants de chaudières. A propos de la nouvelle plate-forme d'essais de systèmes multifonctions et multiénergies du Cetiati, il a été indiqué que les premiers essais, réalisés le mois dernier, ont concerné principalement le résidentiel et, surtout, des chaudières hybrides et des systèmes associant VMC double-flux et PAC.

## Un millier de participants à la Convention 2013 de Cardonnel Ingénierie

Il est nécessaire de calculer, en prenant en compte les émissions de GES, un « vrai » coefficient de conversion du kWh électrique d'énergie finale en kWh d'énergie primaire - le fameux coefficient 2,58. C'est ce qu'a estimé Christian Cardonnel, président de Cardonnel Ingénierie, lors de sa 10e Convention sur l'efficacité énergétique du bâtiment, la semaine dernière. M. Cardonnel a souhaité aussi « une meilleure lisibilité » des aides publiques en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments. Autre intervenant de la convention, Thierry Autric, délégué général de Qualit'EnR, a indiqué que les divers organismes de qualification des installateurs étaient en train de commencer à « construire des passerelles » entre eux et à simplifier le système des qualifications. Il a annoncé, par ailleurs, que son association lancerait au printemps prochain une qualification d'installation de systèmes solaires collectifs. Au sujet des capteurs solaires thermiques, Yves Carl, directeur marketing à Viessmann France, a souligné qu'il serait désormais difficile de réduire leur coût de fabrication. Il y a peu de leviers d'action à ce niveau, a-t-il reconnu. Pour sa part, Jean-Paul Ouin, délégué général d'Uniclimate, a souhaité que les industriels puissent disposer de davantage de temps pour s'adapter à la disparition programmée des HFC en Europe. Il a insisté, d'autre part, sur le risque que, au sein du « Lot 15 » (relatif aux petites installations fonctionnant aux combustibles solides) de la directive européenne ErP sur l'écoconception, la plupart des chaudières bois d'aujourd'hui puissent, à terme, être interdites de commercialisation sur le marché européen. De son côté, Jean-Daniel Napar, président du syndicat ACR, a estimé que la régulation de chauffage ne devrait pas être exclue du CIDD, car elle est encore, selon lui, très loin d'être généralisée dans l'habitat individuel. Pour sa part, Olivier Sidler (Enertech), spécialiste bien connu de l'énergie des bâtiments et « grand témoin » de la convention, a estimé qu'il faudrait imposer une obligation de rénovation énergétique dans les copropriétés. Il a jugé par ailleurs que les formations FEE Bât n'allaient pas « assez loin » et qu'il faudrait faire évoluer ce dispositif vers des formations « plus lourdes ». Il a souligné, d'autre part, qu'il était « vain » d'essayer de prévoir les consommations énergétiques d'un bâtiment, car on risque fort, ce faisant, de perdre tout procès qui serait intenté pour non respect des consommations promises. M. Sidler a souligné aussi que le consommateur, en multipliant ses sources d'énergie, multipliait aussi ses abonnements énergétiques et donc alourdissait ses coûts fixes : « C'est un piège », a-t-il estimé. Il s'est montré, par ailleurs, très critique à l'égard des robinets thermostatiques de radiateur : Ce n'est pas ce qu'il faudrait, a-t-il expliqué. Il a dit, d'autre part, croire beaucoup en l'avenir de petits ballons ECS électriques qui seraient alimentés par des panneaux photovoltaïques, et ce afin de supprimer les pertes au niveau de la distribution de l'ECS dans les bâtiments. M. Sidler a souligné par ailleurs que l'amélioration de l'étanchéité des réseaux aérauliques serait un des « grands chantiers » sur lesquels il faudrait travailler dans les années qui viennent.

## VMC double flux : nécessité d'un effort particulier de maintenance

Plus de la moitié des occupants d'un échantillon de bâtiments dernièrement éco-construits ou éco-rénovés en Rhône-Alpes ont rencontré des difficultés en grande partie liées à la température du bâtiment, révèle une récente étude de Cera. Si beaucoup d'occupants déplorent la température trop basse en hiver (et pourtant conforme à la réglementation), nombreux sont ceux qui dénoncent également une température trop élevée en été (supérieure à 25°C, voire à 30°C), constate l'étude. Elle explique par ailleurs que c'est dans les bâtiments chauffés en partie par du solaire et par des PAC que la diminution de la consommation énergétique est le plus souvent observée. A l'inverse, dans un tiers des bâtiments chauffés au bois et dans un quart des bâtiments chauffés au gaz, les acteurs interrogés n'observent « aucune variation » de la consommation énergétique. En production d'ECS, c'est dans les bâtiments possédant un chauffe-eau thermodynamique que la diminution de la consommation énergétique est le plus souvent observée. Dans les bâtiments éco-rénovés, poursuit l'étude, lorsqu'une maintenance particulière est nécessaire, elle concerne avant tout les filtres de la ventilation double flux. Et l'étude recommande la mise en place d'une « maintenance spécifique avec une équipe technique formée spécifiquement à la VMC double flux ». En ce qui concerne les bâtiments éco-construits, l'étude observe que près de la moitié des gestionnaires de bâtiments « font état de difficultés rencontrées pour assurer la maintenance ». Ces difficultés sont, en particulier, liées au chauffage, précise l'étude. Les pannes de systèmes solaires thermiques sont difficiles à détecter et à résoudre, tout comme les problèmes de rééquilibrage du chauffage au sol. C'est, toutefois, surtout sur l'entretien et la surveillance de la VMC double flux que portent les différences de maintenance dans un bâtiment éco-construit par rapport à un bâtiment classique. En effet, les filtres doivent être lavés et changés plus souvent.

- **EN BREF.** Le Costic vient d'inaugurer des plates-formes de formation concernant le solaire thermique collectif, la PAC à absorption, la mini-cogénération à moteur à combustion interne, la micro-cogénération à moteur Stirling, la chaudière hybride, la chaudière à large plage de modulation de puissance, le CESI « optimisé », le chauffage aéraulique et l'évacuation des produits de combustion.